



NI FREIN FINANCIER, NI FREIN GÉOGRAPHIQUE À L'ACCÈS DE TOUTES ET TOUS AU SYSTÈME DE SANTÉ



Réunis en assemblée générale le 28 novembre, les comités de la Coordination Nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité se sont insurgés contre l'aggravation des conditions d'accès aux soins en cette période d'épidémie.

Les obstacles se multiplient pour les malades, quand il s'agit d'obtenir des rendez-vous médicaux et se faire opérer. La déprogrammation des interventions chirurgicales et des consultations de suivi pour les patients atteints de maladies chroniques ou invalidantes aura à court et moyen terme des conséquences graves pour la santé, voire entraîneront une surmortalité.

Cette perte de chance est inacceptable. Il en va de même pour les enfants et les adultes en situation de handicap dont l'accompagnement et la prise en charge ont été réduits ou suspendus en raison de la crise sanitaire.

Les admissions dans le secteur privé ont souvent pour conséquence une augmentation du reste à charge pour les patients : frais de dossier administratif, dépassement d'honoraires et supplément pour chambre seule non sollicitée par le patient.

Cela confirme l'extrême fragilité de notre système de santé que notre Coordination dénonce depuis plusieurs années, aggravée chaque année par les restrictions financières apportées par les lois de financement de la Sécurité sociale.

Nous réclamons :

- ◆ des réouvertures de lits et de services hospitaliers, pour que le Service Public puisse répondre aux besoins de soins en hospitalisation
- ◆ l'arrêt de la préférence donnée au développement du service privé, pénalisant les patients et contribuant à la perte de la proximité nécessaire
- ◆ l'augmentation du nombre de professionnels formés et leur répartition sur l'ensemble du territoire national avec une priorité absolue donnée aux territoires les plus mal dotés pour un accès immédiat aux soins de premiers recours.

13 Décembre 2020